

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 19 (1883)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

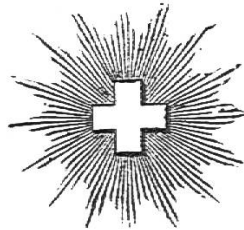
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE

15 FÉVRIER 1883.

XIX^e Année.

N^o 4.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Chronique française. — Deux conférences sur l'hygiène scolaire.
— *Institutions spéciales* : 1^o Institution zuricoise pour les enfants idiots ; 2^o Asile des garçons des écoles à Munich. — Le Nestor des hommes d'école de l'Europe. — Histoire nationale (Le Grütli). — Avis de la Rédaction. — Partie pratique.

CHRONIQUE FRANÇAISE

par A. DAGUET.

Parmi les publications de la maison Hachette, à Paris, la *Géographie universelle* de M. Reclus et le *Dictionnaire pédagogique* de M. Buisson continuent à mériter l'attention spéciale des membres du Corps enseignant à tous les degrés.

La *Géographie universelle* en est à sa 456^e livraison (il y en aura, comme on sait, 900) et se distingue non-seulement par la valeur intrinsèque de son texte, mais encore par de splendides cartes, comme celles de l'*Empire chinois* et du *Japon*, qui ornent la dernière livraison.

Le *Dictionnaire* de M. Buisson (partie pédagogique) en est à la 123^e livraison, qui renferme entre autres, un article très intéressant sur les *Jésuites comme professeurs*, dû à la plume autorisée de M. Gabriel Compayré, l'éminent auteur de l'*Histoire critique de l'éducation en France*.

Comme nous l'avions fait remarquer nous-même dans notre *Manuel de pédagogie*, M. Compayré rappelle que les Jésuites ne se sont jamais occupés de l'instruction populaire et réservaient leur sollicitude aux jeunes gens qui se destinaient au sacerdoce, à la magistrature, à la science. Une autre observation, propre au brillant et profond écrivain, c'est que ce n'est pas non plus dans l'enseignement supérieur, dans la science proprement dite, que les Jésuites ont brillé comme professeurs; c'est dans l'éducation classique et moyenne où ils étaient passés maîtres. Ce qui distinguait aussi les collèges des Jésuites, c'était la discipline.

La *Ratio studiorum*, ou règlement des études, dit M. Compayré, prescrit aux maîtres de ne recourir aux punitions qu'à la dernière extrémité. « On obtiendra, dit le fameux règlement, plus de bons résultats par l'esprit de l'honneur et des récompenses, que par la crainte du déshonneur et par les coups. » Mais la faveur accordée au mobile de l'émulation et de l'amour-propre a été reprochée plus d'une fois à la célèbre Compagnie. Ce dont M. Compayré les loue, c'est de multiplier les récréations et les divertissements, même les représentations théâtrales, bannies avec raison de l'Université à cause de la perte de temps et d'autres inconvénients. M. Compayré n'approuve pas non plus l'importance excessive donnée à la tenue, à la tournure.

Les soins donnés à la santé des élèves sont un autre trait de l'éducation des Jésuites que M. Compayré signale avec éloge. « Le travail prolongé et fatigant, à la façon des Bénédictins, n'a jamais été en honneur chez les Jésuites. Défense « était faite aux écoliers de travailler plus de deux heures de « suite. » Dans l'organisation des études, M. Compayré relève l'importance excessive donnée au latin et le culte de la forme préféré à celui du fond.

Nous regrettons de ne pouvoir poursuivre l'analyse de cet article remarquable, notamment en ce qui concerne l'éducation morale et religieuse. Mais nous nous sommes déjà trop étendu sur ce sujet, et nous avons encore à enregistrer une autre publication de M. Hachette.

Le *Journal de la Jeunesse* continue à avoir pour collaborateurs M. Jules Girardin, M^{me} Colomb, M^{me} de Witt, née Guizot, et d'autres écrivains d'un talent gracieux, original ou touchant.

La littérature n'est pas seule représentée dans ce recueil, ouvert aux sciences (à la géographie surtout); aux arts, et qui fait une part aussi aux jeux d'esprit ou amusements intellec-

tuels. L'un des derniers numéros contient un charmant récit de la célèbre romancière Ouida (M^{lle} de la Ramée), intitulé : *l'Enfant d'Urbino*, épisode de l'enfance du grand peintre Raphaël. Des illustrations bien faites embellissent le texte et ajoutent le pittoresque à l'intéressant, à l'utile. Le *Journal de la Jeunesse* a résolu un problème difficile et qu'on croirait insoluble, celui de se faire lire avec plaisir par l'âge mûr, sans cesser d'être captivant pour la jeunesse.

Si des publications de la maison Hachette on passe à celles de la maison Delagrave, nous signalons, dans la *Bibliothèque pédagogique*, les extraits du *Traité des études* de Rollin. Les auteurs de ces extraits, MM. Félix Cadet et Eugène Darin, ont eu l'heureuse idée de recueillir, dans les quatre volumes quelque peu vieilliss de l'ancien recteur de l'Université de Paris, tout ce qui peut conserver encore à l'heure présente, un cachet d'utilité et d'actualité. Car Rollin, ce classique exclusif par excellence, ce pédagogue essentiellement religieux et même intolérant à force de foi, serait même, selon les éditeurs, tellement en dehors des idées du jour, que sur les 4,326 pages que renferme le *Traité des études* (édition Letronne), 450 seulement ont trouvé place dans les *Extraits*. Au jugement de ces messieurs, d'accord avec M. Compayré, Rollin serait même en retard sur Bossuet, Port-Royal et l'Oratoire. Cependant Rollin était de l'école de Port-Royal, et fort admiré de Voltaire et du grand Frédéric, peu suspects d'adulation envers la soutane. Mais décidément M. Villemain, le célèbre critique et secrétaire perpétuel de l'Académie, allait un peu loin en disant : « *On n'a pas fait un pas en éducation depuis Rollin ; on ne fera pas un meilleur Traité des études.* » De leur côté, les éditeurs ne sont-ils pas trop rigoureux en se tenant collés au programme Ferry-Bert, et en élaguant impitoyablement tout ce qui touche à cette partie de l'éducation que Rollin regardait comme la principale. N'est-ce pas décapiter Rollin que de l'écourter ainsi.

A l'abrégé de Rollin par MM. Cadet et Darin, nous préférons la *Pédagogie féminine* de M. Rousselot, dont nous recommandons la lecture aux institutrices, aux mères de famille et aux amis de l'instruction publique en général. Nous nous bornons, pour le moment, à cette mention rapide, dans l'espoir de faire mieux, c'est-à-dire une analyse détaillée de ce livre à la fois attrayant et substantiel. Il a paru dès lors, sur le même sujet, d'abord dans le *Bulletin administratif* du ministre de l'instruction publique (partie non officielle), puis dans la *Revue pédagogique*, publiée également chez Delagrave, un mémoire de M. Gréard,

sur l'histoire de l'éducation des *filles en France*, qui est digne du chef des écoles de Paris, de ce fonctionnaire hors ligne par la solidité et la largeur de vues. Ce beau travail mérite aussi autre chose que la simple et insuffisante mention que nous pouvons lui consacrer aujourd'hui.

L'instruction publique en France continue, comme on voit, sa marche progressive au point de vue pédagogique. Dans l'administration scolaire, ce progrès est encore plus saillant, témoin la statistique suivante :

Résumé de la statistique des constructions scolaires en France.

A. *Etat des maisons d'école construites ou appropriées pendant les années 1878-1881.*

	Dépense totale	Part des Communes	Part du Département	Part de l'Etat
1. Maisons d'école construites	173,298,182	106,553,243	6,985,507	59,759,432
2. Id. appropriées	25,741,327	17,146,198	1,408,016	7,186,213
3. Mobilier.	6,628,205	4,864,976	449,822	1,314,407
Total pendant les quatre ans	205,667,714	128,564,417	8,833,345	68,260,052

B. *Etat des maisons d'école à construire ou à approprier.*

	716,630,738	294,681,052	21,406,100	400,543,586
--	-------------	-------------	------------	-------------

DEUX CONFÉRENCES SUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE

M. le Dr Duval (Genève) a donné dernièrement, à l'Aula, deux conférences sur l'hygiène scolaire. Un sujet aussi vaste ne pouvait être traité en deux heures ; aussi M. Duval s'est-il contenté de signaler quelques points pouvant intéresser particulièrement parents et maîtres, entre autres les milieux scolaires et les procédés d'étude.

Se basant sur son expérience personnelle de vieux médecin d'enfants et écartant les questions générales d'architecture et de mobilier, le conférencier a montré que les milieux scolaires influent sur la propagation de diverses maladies, en particulier de l'anémie. Il a passé sous silence la myopie et les déformations de la colonne vertébrale, questions antérieurement traitées par MM. les docteurs Haltenhoff et Dally, dans des séances destinées aux instituteurs de Genève.

M. Duval a parlé du goître scolaire, des hémorrhagies nasales, et a examiné ensuite avec soin les causes capables de déterminer l'anémie, cette maladie si répandue de nos jours.

Le goître scolaire, a-t-il dit, n'est pas le même que le goître endémique. D'après M. le Dr Guillaume, de Neuchâtel, cette maladie atteindrait la moitié des élèves du collège municipal de cette ville ; il est à présumer qu'il en est de même à Genève. Le goître scolaire doit être attribué à l'exiguité des vêtements plus qu'aux attitudes des élèves pendant les leçons. Il faut donc que les enfants n'aient pas le cou gêné par des habits mal coupés.

Les hémorrhagies nasales peuvent être placées au nombre des maladies scolaires. M. Duval a constaté que ces accidents se produisent surtout au moment des examens et des concours. On pourrait fournir la base d'une statistique instructive en faisant distribuer aux régents primaires et secondaires, par les soins du département de l'instruction publique, un petit formulaire sur lequel ils inscriraient tous les cas d'hémorrhagie nasale survenant en classe, en indiquant la date et l'heure de l'accident, le nom, le sexe et l'âge de l'enfant.

Les causes qui déterminent l'anémie sont : 1° l'insuffisance de l'exercice musculaire ; 2° la qualité du milieu respiratoire ; 3° l'excès de température ; 4° le défaut de lumière solaire ; 5° la fatigue cérébrale. La première de ces causes ne se trouve plus guère dans nos écoles modernes ; il n'en est pas de même des autres. Il est vrai de dire que la plupart de nos écoles publiques à Genève et particulièrement celle de la rue d'Italie, réalisent les exigences de l'hygiène : l'aération, le chauffage et la lumière. Mais quelques-unes encore, et le plus grand nombre des écoles particulières, laissent, à cet égard, beaucoup à désirer. Il n'est donc pas inutile de donner ici quelques indications pratiques.

Les classes incomplètement ventilées doivent être aérées pendant chaque récréation, quelle que soit la température extérieure ; le chauffage doit être modéré et régulier, de façon que la température de la classe n'excède pas 16 degrés centigrades et ne soit pas inférieure à 14° ; à cet effet, il devrait y avoir dans chaque classe un bon thermomètre à division centésimale, et non à graduation double, ce qui est absurde.

La fatigue cérébrale a fait l'unique objet de la deuxième conférence. M. le Dr Duval, tout en se limitant au côté purement médical de son sujet, a soulevé des questions qui ont vivement intéressé son auditoire. Il envisage toutes les névroses qui se déclarent sous l'influence du régime scolaire, c'est-à-dire les maux de tête, les troubles de la digestion stomacale, l'insomnie, la chorée (danse de St-Guy) et les crampes, comme les symptômes d'un état qu'il appelle *fatigue cérébrale*. Ces névroses sont plus communes chez les jeunes filles que chez les garçons, parce qu'elles ont le système nerveux plus impressionnable.

Le dernier degré de la fatigue cérébrale est le *surmenage cérébral*. Ici la parole de l'hygiéniste a été particulièrement convaincante, et les idées qu'il a émises ont donné sérieusement à réfléchir. On accuse volontiers les programmes d'être trop chargés ; le mal réside plutôt dans la manière de les interpréter et de les appliquer, et, sous ce rapport, les parents et surtout le corps enseignant ne sont pas exempts de reproches. Ainsi, il y a des maîtres qui placent toute leur ambition à ce que leur classe remporte plus de prix que celle du voisin ; d'autre part on a vu des parents

admonester leurs enfants parce qu'ils n'avaient pas remporté un prix attendu.

M. le Dr Duval condamne aussi d'une manière formelle les concours, les travaux inutiles, les devoirs à domicile.

Parmi les travaux inutiles, se placent les devoirs copiés et recopiés, les pensums absurdes qui n'apprennent rien, les mémorisations appliquées à l'étude de certaines branches. Il faudrait plus de travail libre, plus de lectures destinées à compléter l'enseignement du maître. C'est aussi abuser de la mémoire de l'enfant que d'exiger qu'il apprenne dans le vocabulaire Pautex une quantité de mots qui ne sont pas à sa portée, et dont il serait même difficile, pour beaucoup de maîtres, d'expliquer le sens.

Tout en remerciant M. le docteur Duval de ses excellents conseils, nous devons le rassurer sur un point : les travaux à domicile sont trop minimes dans nos écoles primaires pour causer la moindre fatigue cérébrale.

Bornée d'un côté par la France, où règne le système des récompenses comme moyen d'émulation, et d'un autre par l'Allemagne, qui remplace ce mobile par celui du devoir, la Suisse est bien placée pour traiter la question des examens et des concours. Espérons qu'elle ne tardera pas à être heureusement résolue, et que l'école deviendra bientôt le plus précieux auxiliaire de l'hygiène.

Ch. VIGNIER.

INSTITUTIONS SPÉCIALES

1^o Institution zuricoise pour les enfants idiots.

A propos d'un établissement en faveur des enfants idiots, à Regensberg, au canton de Zurich, la *Schweizerische Lehrerzeitung* donne, sur l'origine des institutions de ce genre en Suisse, d'intéressants détails auxquels nous ajoutons quelque chose.

Le premier Suisse qui ait songé à fonder un asile pour les enfants faibles d'esprit et idiots est l'illustre docteur et philosophe Troxler, le père de la vraie démocratie suisse, de la souveraineté populaire dans sa plus noble acception. Les *Archives de la médecine suisse* publiaient, en 1807, un mémoire du *Premier des confédérés* sur ce sujet. Il y revint, en 1830, à l'assemblée des Naturalistes, et prononça d'éloquentes paroles pour encourager les gens de cœur à s'occuper de la chose. Son appel fut entendu. Un jeune médecin appenzellois, le docteur Guggenbühl, dressa une statistique des enfants idiots et crétiens en Suisse. Il en trouva 4000. Un établissement fut fondé sur l'Abendberg, dans l'Oberland, et semblait au moment de prospérer. Mais l'illusion fut de courte durée. Guggenbühl, dont je ne sais s'il faut voir en lui un enthousiaste ou un faiseur, s'entoura d'un personnel peu recommandable et se mit à courir le monde pour réunir des fonds. Pendant cette absence, l'institution alla à la dérive, et

les pauvres enfants y étaient l'objet d'un tel manque de sollicitude, que l'un d'eux fut trouvé mort dans les environs et le corps rongé par les bêtes fauves.

Si l'exécution était déplorable, le but, cependant, était beau et saint. L'Allemagne a vu se multiplier les institutions de ce genre. On y distingue deux catégories d'enfants : les faibles d'esprit, qui ne sont cependant pas dépourvus de toute aptitude intellectuelle, et les idiots proprement dits. Chez les crétins, les difformités physiques se joignent à la faiblesse intellectuelle. En Suisse, au contraire, on a fait peu de chose depuis le fiasco de Guggenbühl. Il y a d'autant plus de mérite aux Zuricois d'avoir songé à combler cette lacune regrettable. C'est du synode scolaire de Wald qu'est sortie cette belle pensée vraiment philanthropique et chrétienne.

2° *L'Asile des garçons des écoles à Munich (Knabenhort).*

La capitale de la Bavière a donné un bel exemple en ouvrant des salles d'asile pour les garçons qui vont à l'école et ne trouvent au logis personne pour les recevoir quand ils reviennent de l'école, la mère, ainsi que le père de famille, étant occupés au dehors. Il en est de même si la mère est veuve et travaille en ville pour subvenir à l'entretien de ses enfants.

Le premier établissement de ce genre date de 1881 ; il reçut 50 enfants. Un second suivit et en eut 100. Les enfants y sont l'objet de soins intelligents et y trouvent des livres, des journaux, etc. La société formée pour la création et l'entretien de ces asiles compte 600 personnes.

Plusieurs villes bavaoises ont imité Munich, qui, lui-même, d'ailleurs, n'a fait que suivre l'impulsion donnée dans d'autres grandes villes où s'étaient fait sentir les tristes suites de l'abandon de la jeunesse des écoles. La feuille mensuelle intitulée *Der Knabenhort*, à laquelle nous empruntons ces détails, cite plusieurs actes de grossièreté et de barbarie envers les animaux et les gens, commis par les enfants des rues. Nous voudrions pouvoir dire qu'il ne s'en commet point chez nous et qu'on ne voit figurer aucun fils de famille dans ces scènes déplorables. Les pauvres enfants des rues sont presque excusables de leur sauvagerie, quand de petits êtres soi-disant bien nés se livrent à des excès analogues contre des chats, des chiens, des chevaux, et, qui pis est, contre des malheureux et des vieillards.

Le Nestor des hommes d'école de l'Europe.

C'est sous ce titre que l'*Educatore italiano* de Milan, du 9 janvier, nous apprend la célébration solennelle du jubilé de M. FÉLIX PARATO, professeur de théologie à l'Université de Turin, âgé de 90 ans et qui en est à sa 60^{me} année d'enseignement.

Il donnait encore ses leçons au commencement de l'année 1882. Aux fonctions de professeur de théologie, le vénérable ecclésiastique joignait

celles de directeur de l'*Institution professionnelle des Rosines*, la plus populaire des écoles féminines de Turin, la capitale du Piémont.

A Sommariva-del-Bosco, le lieu natal du noble prêtre et pédagogue, on a vu affluer, de toutes les parties de l'Italie, les admirateurs de son talent et de ses vertus. Cette fête, à la fois religieuse et civile, a été une des plus belles qu'on puisse voir. Une foule de télégrammes ont été lus au banquet ; il y en avait un du pape Léon XIII et un autre du vice-président de la Chambre des Députés. Les discours n'ont pas manqué ; on a remarqué celui qu'a prononcé M. Parato (un homonyme du *jubilare*), recteur du Pensionnat de Turin.

Heureux l'homme de bien qui peut, au même degré que Félix Parato, réunir les suffrages du monde religieux et du monde civil et emporter dans sa tombe la reconnaissance émue de tant d'hommes d'élite.

En enregistrant avec bonheur ce phénomène, assez rare par le temps qui court, d'une semblable unanimité d'hommages, nous nous permettons de faire observer que la Suisse possède un pendant du patriarche de Turin, c'est le vénérable octogénaire M. Joseph Thalmann, de Lucerne, qui a atteint ses 65 années d'enseignement et dirige encore l'école secondaire de l'Entlibuch.

A. D.

HISTOIRE NATIONALE

LE GRÜTLI

Les journaux de la Suisse allemande, dans un article répété par ceux de la Suisse française, nous parlaient l'autre jour de l'opposition énergique du gouvernement d'Uri aux tentatives qui ont été faites à diverses époques pour faire du Grütli un objet de spéculation. A ce sujet, on rappelait certain abbé *Reynold* qui avait fait, au dernier siècle, l'acquisition du Grütli, non pour le profaner, à l'instar de certain aubergiste, et pour en tirer un profit matériel, mais par pur enthousiasme pour les fondateurs de la liberté, dont il s'étonnait de ne trouver nulle part en Suisse la glorification monumentale. Or, cet admirateur ardent des fondateurs de la liberté suisse, dont on a défiguré le nom en Reynold, n'est autre que le fameux abbé Raynal, l'encyclopédiste, l'auteur de l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, et de bien d'autres ouvrages. Après avoir fait l'acquisition du Grütli, l'abbé Raynal y avait fait élever un monument, mais celui-ci fut, dit-on, renversé par la foudre : ce qui n'empêchait pas la *Biographie universelle* de Michaud de dire longtemps plus tard : « On voit encore dans une île du lac de Lucerne le monument élevé par Raynal aux héros de la liberté helvétique. »

L'idée d'un monument avait cependant saisi quelques esprits à la fin du siècle dernier. Le 23 octobre 1798, Louis Secrétan, de Lausanne, membre du Grand Conseil de la République Helvétique, fit la proposition d'ériger un monument sur la terre classique de la liberté, dans la prairie escarpée qui, selon la tradition, avait vu se réunir les trente-trois patriotes de 1308. La harangue de Secrétan, accueillie par un torrent d'acclamations

et d'effusions patriotiques, trouva cependant des contradicteurs. Ce fut d'abord Suter, de Zofingue, l'un des orateurs les plus brillants de l'assemblée, et qui dit, entre autres choses :

« Laissez la nature comme elle est ; sur la vaste terre de Dieu, pas de plus beau monument que le Grütli lui-même. Si vous voulez faire quelque chose, ordonnez que chaque année les conseils fassent un pèlerinage pour y renouveler le serment de la liberté de leurs pères. »

L'opinion de Suter fut appuyée en partie par Conrad Escher, immortalisé plus tard sous le nom d'*Escher de la Linth*, et qui était, lui aussi, un des orateurs les plus éloquents du grand conseil helvétique : « Je désire que le Grütli reste ce qu'il est. Pas de monument autre que le Grütli lui-même. Je ne désire pas non plus qu'on y fasse un pèlerinage officiel : que ceux que leur cœur entraîne s'y rendent comme individus. »

Kuhn, de Berne, le vaillant défenseur de la patrie contre les Français, en 1798, devenu l'un des chefs du nouveau régime, exprimait une opinion analogue : « Lorsque Raynal, dit-il, voulut, il y a quinze ans, ériger un monument au Grütli, Uri s'y opposa. « Le Grütli, disaient les Uraniens, n'a pas besoin de monument, et si nos enfants étaient assez malheureux pour oublier ce que ce lieu a de saint, ce n'est pas un monument qui les en ferait souvenir. » Huber, pharmacien de Bâle, regrettait que les hommes actuels n'eussent rien fait qui fût l'ombre des actions des ancêtres, mais espérons, ajoutait-il, que cela viendra !

Le général Weber, l'intrépide Bernois qui, après avoir marqué par ses hauts faits à Neuenegg, devait mettre le sceau à sa renommée à la bataille de Frauenfeld, l'année suivante, en combattant avec ces mêmes Français contre lesquels il avait lutté l'année auparavant, proposa de fêter le 15 novembre, jour de la bataille de Morgarten, dans toute l'Helvétie. « Plantons, ajouta-t-il, un chêne au Grütli et allons-y chaque année en pèlerinage. »

Au vote, la question fut renvoyée à une commission, et l'idée d'un monument fut abandonnée comme superflue et coûteuse. Mais, ainsi que l'ont dit Escher de Zurich et Suter de Zofingue, le plus beau des monuments est et sera toujours le Grütli lui-même.

La Société d'utilité publique en a jugé ainsi, et en ouvrant une souscription nationale pour mettre ce lieu consacré à l'abri de la profanation des spéculateurs présents et futurs elle s'est bornée à prendre les mesures propres à sa conservation.

AVIS DE LA RÉDACTION

1° Le n° 5 de l'*Educateur* commencera la publication d'une série d'études historiques intitulées : *Annales scolaires genevoises*, dues à la plume de M. le professeur Amédée Roget.

2° Nous joindrons à notre prochain n° un supplément de 8 pages.

PARTIE PRATIQUE

FRANÇAIS

DEGRÉ MOYEN

Dictée.

*Nos animaux domestiques*¹.

De toutes les espèces animales², la race bovine³ est celle qui, de tout⁴ temps, a rendu⁵ le plus de services aux hommes⁶. Elle laboure et travaille pour eux, les nourrit de son lait et de sa chair⁷; elle procure en abondance des engrais qui rendent féconds leurs champs et leurs prairies.

C'est avec la peau du bœuf, de la vache et du veau que l'on prépare les cuirs destinés à la confection⁸ des chaussures⁹, des harnais¹⁰, ainsi qu'à une multitude¹¹ d'autres usages*. Les poils qu'on a détachés¹² des peaux fournissent de la bourre pour les tapissiers¹³, les selliers¹⁴, etc.; on les file¹⁵ aussi et l'on en fabrique des tissus¹⁶ grossiers avec lesquels on fait des doublures de tapis et même des manteaux de rouliers presque imperméables¹⁷ à l'eau. Avec les os, les tourneurs façonnent une foule de petits ouvrages. Le sang sert au raffinage¹⁸ du sucre, à la clarification¹⁹ des vins et des sirops²⁰.

On a calculé qu'un bœuf pesant trois cent²¹ quatre-vingts kilogrammes fournit deux cents kilos²² de viande, vingt-deux et demi de suif et vingt-un²³ de cuir.

(D'après Dupiney de Vorepierre, *Dictionnaire encyclopédique*).

¹ *Domestique*, adj. et subst.; dér.: *domestiquer*, *domestication*, *domesticité*. ² *Animales*, adj., *animal*, subst.; dér.: *animalcule*. ³ Expliquer également: race *chevaline*, *ovine*, *porcine*, *galline*, *canine*, *féline*, etc. ⁴ On peut écrire: de tous temps. ⁵ Règle d'orthographe du participe *rendu*. ⁶ Fonction du mot *hommes* dans la proposition. ⁷ Homonymes: la *chaire* du maître; mon *cher* papa, fém., *chère*; cet ouvrier est *cher*, adj.; vendre *cher*, adverbe; faire bonne *chère*, subst. ⁸ Rad. *faire*. ⁹ Rad. *chausser*, qui a formé les dérivés: *chausses*, *chausson*, *chaussettes*, *déchaussé*, adj., etc. ¹⁰ Dér.: *harnacher*, *harnachement*. ¹¹ Règle d'accord du verbe avec le collectif ou avec son complément. Le verbe qui suit le collectif *multitude*, s'accorde indifféremment avec le collectif ou avec son complément. Une multitude d'insectes *couvrit* ou *couvrèrent* cette plante. ¹² Règle d'accord de ce participe. ¹³ Rad. *tapis*. ¹⁴ Rad. *selle*; dér.: *sellerie*. ¹⁵ Hom., le *fil*. ¹⁶ Fam. de mots: *tisser*, *tissage*, *tisseur*, *tisserand*. ¹⁷ Qualité d'un corps qui ne se laisse point traverser par des fluides: « Le verre est *perméable* à la lumière et *imperméable* à l'eau. » (Littre). ¹⁸ Rad. *fin*; fam.: *raffiner*, *raffinement*, *raffinage*. Motiver le doublement de la consonne *f*. *Raffiné*, adj., a un sens figuré: *intelligent*, *malin*. Il faut dire: l'*affinage* des métaux et le *raffinage* du sucre. ¹⁹ Rad. *clair*. ²⁰ Dér.: *sirupeux*, adj., et non *siropeux*;

* Cette dictée peut être partagée ici en deux exercices.

siroter, verbe; *siroté*, adj.; *siroteur*. ²¹Rappeler la règle de *vingt* et *cent*.
²²Abréviation admise de *kilogramme* : un kilo, deux kilos; mais le même usage n'a pas prévalu pour *déca...* et *hecto...* ²³On peut écrire *vingt et un*, mais c'est consacrer une exception de plus, puisqu'on doit dire et écrire : vingt-deux.

EXERCICES.

1. Analyse grammaticale de vive voix, et analyse logique écrite de cette phrase : *Les poils qu'on a détachés des peaux fournissent de la bourre pour les tapissiers.*

Analyse logique, d'après le P. Girard :

Proposition principale : Les poils fournissent de la bourre pour les tapissiers.

Proposition subordonnée relative : qu'on a détachés des peaux.

<i>fournissent</i>	verbe.
(<i>qui ?</i>) Les poils	sujet.
(<i>quoi ?</i>) de la bourre	complément direct.
(<i>pour qui ?</i>) pour les tapissiers	complément circonstanciel.

Id. pour la proposition *subordonnée relative*.

2. Analyse des adjectifs déterminatifs et de tous les pronoms de la dictée.

3. Exercices sur le complément indirect.

4. Écrire, au moyen des mots de cette dictée, neuf propositions semblables à celles qui composent la dictée du degré inférieur (voir n° 3, du 1^{er} février).

5. NARRATION ET EXERCICE D'ORTHOGRAPHE. Faire écrire de mémoire la même dictée. On aidera les élèves en écrivant à la planche noire : La race bovine traîne la charrue — lait, chair — engrais — cuirs : harnais, chaussures — les poils : doublure de tapis, manteaux de rouliers, — os : tourneurs — le sang : le sucre, le sirop. — Un bœuf pesant trois cent quatre-vingts kilogrammes fournit... viande... suif... cuir....

DESCRIPTION : *La salle d'école*. Sa forme (rectangulaire), ses dimensions (longueur, largeur et hauteur). Nombre des fenêtres, des portes, des armoires, des bancs, etc. Orientation des fenêtres, de la porte d'entrée, etc. Principaux objets du matériel de classe.

SUJET LIBRE : *En revenant de l'école* : 1° Narration; 2° description.

TRAVAUX D'ÉLÈVES

NARRATION proposée dans le n° 1 (1^{er} janvier 1883) :

Henri, enfant sage

En rendant compte des travaux d'élèves qui nous sont adressés, tous

nos efforts tendront à rendre intéressante et utile cette partie de notre tâche qui n'est pas sans difficultés. Nous réclamons l'indulgence de nos chers collègues. Ils voudront bien aussi ne pas oublier que, pour tout ce qui concerne la langue française (partie pratique), *l'Éducateur* ne peut nous accorder que trois pages par numéro.

Remarques générales : Toutes les copies que nous avons reçues méritent des éloges pour leur propreté et pour les soins donnés à l'écriture. En général, les fautes d'orthographe ne sont pas nombreuses, et le style — disons : *la composition*, pour rester modeste — vaut mieux que ce que nous pouvions espérer, après tout ce qui a été dit des difficultés rencontrées dans cet enseignement.

Ce qui manque le plus, c'est le vocabulaire et la connaissance de la *propriété des termes*. Souvent les trivialités, les expressions *terre à terre* décèlent le fâcheux usage du patois dans les familles. C'est notre dialecte qui fait que notre langue maternelle est pour l'élève comme une langue étrangère; c'est lui qui nous vaut des phrases comme celles-ci : Se marier avec — Faire le ménage — Avoir un puissant relavage — Gouverner les vaches, etc. La construction logique des phrases n'est pas, bien s'en faut, au-dessous de ce qu'on peut attendre d'élèves des écoles primaires; mais nous attirons l'attention de MM. les instituteurs sur les détails inutiles, les longueurs ou redites des mêmes faits et surtout sur l'emploi trop fréquent des mêmes expressions : « Lorsqu'il fut de retour il fut surpris. Un agriculteur lui donna des leçons sur l'agriculture. »

En vue de faciliter notre appréciation générale, nous prions qu'on modifie le moins possible le *sommaire* proposé. Ceux qui préfèrent se donner libre *carrère* ont les *sujets libres* à leur disposition.

Il nous est parvenu de l'école primaire de Miécourt (Jura bernois)¹, quatre compositions que nous classons comme suit, par ordre de mérite : 1^o Virginie *Froté*, 2^o Marie *Colin*, 3^o Joseph *Pétignat*, 4^o Eugénie *Voisin*.

Si l'espace ne nous était si strictement mesuré, nous aurions beaucoup de bien à dire de ces copies d'élèves laborieux qui ont bien profité des leçons de leur maître. Nous leur souhaitons à tous l'heureux sort de notre Henri, dont ils ont si bien raconté *l'histoire*. Les idées sont bien liées et assez correctement exprimées. La morale du récit est parfaitement déduite. Le travail de Virginie *Froté* a presque autant de mérite que celui que nous donnons plus bas, et la narration de Marie *Colin* les suit tous deux de bien près. Mais le souvenir d'un vers de Boileau nous arrête tout à coup sur la pente naturelle de la louange.

Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue,

dit-il avec raison.

C'est bien aussi pour obtenir des conseils, mes amis, que vous nous avez soumis vos gentilles narrations. En voici quelques-uns : N'employez pas des expressions comme celle-ci : « Si on l'envoyait en commission, il y *volait* pour s'en acquitter. » On vole à la victoire, à la gloire, à la mort; on vole même au secours d'un ami; mais on ne vole pas à une commis-

1. Nous citerons les écoles en suivant l'ordre déterminée par la date de l'envoi, et les élèves de chaque classe par ordre de mérite.

sion, et si l'on y volait, ce serait certainement « pour s'en acquitter. » Il était donc inutile de le dire. « Placer de l'argent à la caisse pour *le faire rapporter* » : autant valait ne pas l'y *porter* ; mais Henri l'avait *placé* à la caisse d'épargne pour *lui* faire rapporter (produire) tant pour cent. « Les champs bien *tenus*. » Vous avez voulu écrire *cultivés*. On ne met plus le trait d'union entre l'adverbe *très* et l'adjectif qui suit. On prononce *fesait*, mais il faut écrire *faisait* (verbe faire). « *Lui* augmenta son salaire. » Supprimez *lui*, comme tous les mots inutiles. Ne changez pas sans motif sérieux le temps du verbe, d'une phrase à l'autre. Enfin, revoyez les principales règles de la ponctuation.

Les 11 travaux qui nous ont été adressés de *Belmont* sur Lausanne (école primaire), régent, M. *Briaux*, méritent tous les éloges que nous venons d'adresser aux élèves de *Miécourt* :

1° *Suzanne Liardet* ; 2° *Eugénie Lambert* ; 3° *Julie Abtel* ; 4° *Louis Liardet* ; 5° *Marie Blanc* ; 6° *Susanne Blanc* ; 7° *Paul Menétrey* ; 8° *Emile Baatard* ; 9° *François Blanc* ; 10° *Augustine Liardet* ; 11° *Augustine Baatard*.

Pour éviter des répétitions, nous nous bornerons à relever quelques fautes et expressions défectueuses :

Cet offre — il mourut regretter — obtenir un prix *comme* ayant été le meilleur écolier — il *rendit* (mit) tout en bon état dans la ferme. — Des leçons *agricoles* dans le *cas qu'il* voudrait se vouer, — racontant *quelque bout* de son histoire, — augmenter de beaucoup un salaire, — payer le *louage* d'un appartement — il enseigna à ses enfants *d'être* honnêtes — *il fait sa sortie d'école* à 13 ans. — Ayant du goût pour l'agriculture, un voisin le prit chez lui — sa modération, son *support* envers ses supérieurs — quand il *fut* âgé de seize ans, il fut *sorti de l'école* — laissa une jolie fortune et *des* bons conseils.

Voici la composition de *Susanne Liardet*. C'est nous qui soulignons. Nous ne nous occupons pas de la ponctuation, qui cependant n'est pas irréprochable :

« Henri naquit dans un village. Ses parents, pauvres *villageois*¹ avaient su, malgré leur *pauvreté*² gagner l'estime de leurs concitoyens. Dès³ son plus jeune âge, Henri faisait la joie de son entourage, il était docile, complaisant : à toutes ces qualités se joignait un goût très prononcé pour l'étude ; son application, sa bonne conduite lui *firent faire* des progrès rapides, et bientôt, il *atteignit*⁴ une des premières places de sa classe, ce fut ainsi qu'il gagna les *bonnes grâces*⁵ de son maître et de ses camarades. ⁶ La campagne lui plaisait beaucoup, aussi *pria-t-il*⁷ un de ses voisins de lui donner des leçons d'agriculture, ce que ce dernier fit avec plaisir. Il *pro-*

1. Répétition. — 2. Autre répétition inutile. — 3. Alinéa. — 4. Il obtint. — 5. L'estime, car *bonnes grâces* signifie : *faveur* ; on ne la gagne pas dans une classe ; ce mot signifie aussi *bienveillance* ; la bienveillance du maître est acquise à tout enfant qui entre à l'école. — 6. Alinéa. — 7. Pourquoi ne pas faire intervenir le père d'Henri ? — 8. Changement du temps du verbe, qui est une faute, puisque le verbe suivant est au passé, comme le précédent.

*fit*⁹ beaucoup de ses dernières années d'école, et le dernier examen qu'il passa fit honneur à son maître et à lui-même.

Après être sorti de l'école, il entra en service chez un fermier, qu'il satisfit par son travail⁹, au bout de quelque temps la ferme s'était sensiblement améliorée, le fermier *voyant cela*¹⁰ lui¹¹ augmenta son salaire, et Henri put ainsi, aider *a*¹² ses parents. Les revenus de la ferme ayant *augmentés*¹³ le fermier déjà vieux, fit d'Henri son associé. Ce fut ainsi que par sa bonne conduite et son travail, il se *réserva*¹⁴ une heureuse vieillesse, et¹⁵ mourut à un âge avancé. »

Nous avons reçu de l'école primaire de Meyrin (Genève), régent, M. J. Deschamps, deux compositions : 1^{er} Elisa Michel, 2^e C. Dupuis. Ces élèves ont développé avec succès le canevas du degré supérieur. Elisa Michel a traité comme suit cette partie du sommaire. Nous publions sans y rien changer la fin de sa composition.

« Il y avait dans le village un pauvre vieillard qui était aveugle ; personne ne faisait attention à lui, mais Henri qui avait un bon cœur en eut pitié. Il lui porta un peu de nourriture et fit un bon feu pour chauffer sa demeure. Le maire du village résolut de construire un asile pour les orphelins et pour les pauvres enfants abandonnés, Henri y participa en donnant une grosse somme. Quand les gens du village surent cette bonne action, ils le respectèrent, et, lui, fut l'ami de tous. Henri put se retirer chez lui tranquille et vivre avec l'argent qu'il avait gagné lui-même, enfin il passa une heureuse vieillesse ; il conserva une bonne santé jusqu'à la fin de ses jours. Il est mort à l'âge de quatre-vingt-un ans, n'ayant point de remords. Beaucoup de monde assistèrent à ses funérailles, car il avait été l'homme le plus respecté de tout le village. »

Enfin, Jean Roulet, de Colombier (Neuchâtel), instituteur M. Schläppi, nous a envoyé, en même temps que son très joli travail que nous aurions voulu pouvoir insérer aussi, un cahier de compositions pour lequel nous lui adressons nos félicitations.

J.-D. REY.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

I

Solutions des problèmes proposés dans le numéro du 15 janvier.

ARITHMÉTIQUE

N° III. — Partant de ce principe que *lorsque deux nombres ont le même diviseur leur différence admet aussi ce diviseur*, nous chercherons en premier lieu le p. g. d. c., qui doit se trouver aussi dans le p. p. c. m. de ces nombres. Décomposant donc 1050 et 108 dans leurs facteurs premiers :

$$1050 = 2 \cdot 3 \cdot 5 \cdot 5 \cdot 7 \quad \text{et} \quad 108 = 2 \cdot 2 \cdot 3 \cdot 3 \cdot 3,$$

9. Un point. — 10. Inutile. — 11. Id. — 12. Dans ce cas, supprimer la préposition *à*. — 13. Faute d'inattention qui déparerait la plus belle page. — 14. Prépara. — 15. Un point. Il mourut etc.

nous trouvons 2 et 3 pour facteurs communs; donc 6 est le p. g. d. c., qui se trouve contenu 2. 3. 3 ou 18 fois dans la différence des nombres cherchés et 5. 5. 7 ou 175 fois dans leur p. p. c. m.

Si l'on représente par x le quotient du plus grand de ces nombres par le diviseur 6, on aura $x - 18$ pour quotient du plus petit par le même diviseur, et ces quotients, multipliés l'un par l'autre, fourniront l'équation :

$$x(x - 18) = 5. 5. 7$$

ou $x^2 - 18x = 175;$

on en tire $x = 25$ et $x' = -7$

Rejetant la seconde valeur de x , on peut terminer de la manière suivante :

$$\begin{array}{r} 25. 2. 3 = 150 \\ 7. 2. 3 = 42 \\ \hline 18. 2. 3 = 108 \end{array}$$

Les nombres demandés sont 150 et 42.

L. ZELLER (Therwil).

Solutions justes : M^les Marie Boulotte, à Oran; Henriette Excoffier, à Genève. MM. Gasser, à Vevey; L. Crottaz, à Daillens; D. Girod, à Tramelan; H. Willemin, à Epauvilliers; E. Hullinger, au Locle; G.-E. Perret, à Cernier; F. Haissly, à Genève; L. Lugrin, à Reverolles; L. Baatard, au Petit-Saconnex; Bonjour, Montagne de Cernier.

GÉOMÉTRIE

N° III. — On divise la diagonale en trois parties égales : les deux points de division sont les points cherchés. En effet, toute droite passant par l'un de ces points et limitée par deux côtés opposés du carré détermine, avec ces côtés et la diagonale, des triangles semblables, car ils sont équiangles; le rapport de leurs côtés homologues est donc le même que celui des deux portions de la diagonale, soit $\frac{1}{2}$, condition qu'il fallait obtenir.

G.-E. PERRET, prof. à Cernier.

REMARQUE. — Si le problème était généralisé, on démontrerait aussi facilement :

1° Que sur chaque diagonale de tout parallélogramme (carré, rectangle, etc.) il existe deux points semblablement situés et possédant cette même propriété;

2° Que toute droite limitée par deux côtés opposés d'un parallélogramme quelconque est coupée par chacune des diagonales en deux parties qui ont entre elles le même rapport que les deux segments formés sur la diagonale. A. Y.

Solutions justes. — M^{mes} Marie Boulotte, à Oran; L^{le} Picker, à Genève.

MM. Gasser, à Vevey; Girod, à Tramelan; E. Hullinger, au Locle; L. Zeller, à Therwil; F. Haissly, à Genève; F. Nicolier, à Aigle; L. Baatard, à Genève; P.-E. Bonjour, à Montagne de Cernier.

II

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

1. — ÉCOLES PRIMAIRES

6° degré. — Un agriculteur récolte 56,25 hectolitres de vin qu'il con-

serve jusqu'au printemps suivant. A cette époque il le vend à raison de fr. 21,40 le demi-hectolitre et retire fr. 2311,20. Indiquez en litres le déchet que ce vin a subi et le rapport qu'il y a entre ce déchet et le vin récolté (1^{re} rép. : 225 lit. ; 2^e rép. : 0,04). C. B.

5^e degré. — Un pharmacien achète une certaine substance à raison de fr. 60 le kilogr. Il détaille cette substance dans des boîtes qui en contiennent 4 décagr. 5 décigr., et se vendent fr. 3,25 chacune. Quel bénéfice réalise-t-il par la vente de 150 boîtes, s'il se procure les boîtes vides au prix de 8 fr. le cent? (Rép. : 111 fr.). A. Y.

2. — POUR LES SOCIÉTAIRES

Une colonne d'armée d'une longueur de 5 kilomètres doit faire une marche de 5 kilom. en une heure. Au moment du départ, un soldat quitte le dernier rang pour porter un ordre à un officier placé en tête de la colonne. L'ordre transmis, ce soldat revient, avec la même célérité, reprendre son poste au dernier rang. Il y arrive au moment où le corps d'armée fait halte après avoir achevé sa marche en avant. On demande combien de temps après le départ l'ordre a été remis à l'officier.

L.-A. GROSCLAUDE.

III

PROBLÈMES DE GÉOMÉTRIE

1. — ÉCOLES PRIMAIRES.

Un trapèze a 87 m² de surface. Si du sommet des angles adjacents à la petite base on mène des perpendiculaires à la grande base, les triangles qui naissent ainsi dans le trapèze ont, l'un 12 m², l'autre 15 m² de superficie. Trouver la longueur de la grande base, l'autre mesurant 10 m.

2. — ÉCOLES SECONDAIRES

Après avoir parcouru 400 mètres en ligne droite, un promeneur prend une route perpendiculaire à celle qu'il suivait, et la parcourt pendant 450 m., puis il chemine de nouveau pendant 200 m. parallèlement à sa première ligne de marche en s'éloignant toujours du point de départ. Combien de mètres aurait-il fait de moins s'il se fût transporté directement du point de départ au point d'arrivée?

3. — POUR LES SOCIÉTAIRES

La diagonale d'un cube mesure 6^m,4. Trouver : 1^o la somme des longueurs de ses arêtes ; 2^o le rapport de la surface de la sphère circonscrite à celle de la sphère inscrite ; 3^o le rapport des volumes de ces mêmes sphères.

J. CHAUTEMS.